

Décision

Générale

colonial

Décision n° 63-451-1934 Divers.

n° 63-451-1934

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

6 juin 1934

Numéro JO

n° 451 du 30/06/1934

Date du numéro

30 juin 1934

TEXTE INTÉGRAL

M. (l'allard (Robert), capitaine de réserve d'artillerie coloniale, service armé, classe de mobilisation 1915, 1er réserve, a été classé dans la position « appel différé » (30 jours) dans son emploi actuel de fondé de pouvoirs (directeur) de la banque d'Indochine, Les présentes dispositions cesseront d'avoir leur effet dès que les circonstances qui ont entraîné le classement dans cette position particulière prendront fin, notamment lorsque l'intéressé quittera la colonie.